



### LEGENDE

**ESPECES BOISEE CLASSE**

- Chalet d'appage et bâtiment d'estive
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15° du CU
- Périmètre de mixité sociale
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.16° du CU
- Limites de diversité commerciale

**ELEMENTS, SITES et SECTEURS délimités au titre de l'article L.151.19° du CU**

- Ensemble bâti d'intérêt patrimonial ou architectural du centre-ville
- Construction d'intérêt patrimonial ou architectural agro-pastoral
- Construction d'intérêt patrimonial ou architectural de villégiature
- Secteur d'intérêt paysager
- SITES et SECTEURS délimités au titre de l'article L.151.23° du CU
- Corridor écologique
- Secteur d'intérêt écologique
- Zone humide

**ELEMENTS réglementés au titre de l'article L.151-38 du CU**

- Itinéraires de randonnée ou PPR

**SECTEURS identifiés au titre de l'article R.123.11 b du CU**

**RESSOURCES et RISQUES NATURELS**

- Risques naturels - PPR Zone rouge
- SECTEURS délimités au titre de l'article R.123.11 j du CU
- Domaine skiable

**ZONAGE**

**ZONE URBAINE**

- UH1C Secteur à vocation dominante d'habitat, incluant à des formes urbaines denses, favorisant la mixité de toutes les fonctions urbaines, particulièrement le commerce
- UH11 Secteur à vocation dominante d'habitat, incluant à des formes urbaines denses, favorisant la mixité de toutes les fonctions urbaines, particulièrement le commerce
- UH2 Secteur à vocation dominante d'habitat, incluant à des formes urbaines de moyenne densité
- UH3 Secteur à vocation dominante d'habitat, incluant à des formes urbaines de faible densité
- UH3p Secteur à vocation dominante d'habitat, introduisant des dispositions de nature à développer des formes urbaines et des aménagements en rapport avec le caractère agricole et rural dominant ou les sensibilités paysagères et/ou environnementales des lieux
- UE Zone à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UT Zone à vocation d'activités touristiques, principalement à usage d'hébergement
- UT (mixte) Secteur à vocation touristique, principalement à usage d'hébergement, et soumis à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- UX Zone à vocation d'activités économiques principalement à usage industriel et artisanal de production

**ZONE AGRICOLE**

- A Zone Agricole
- Aa Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

**ZONE NATURELLE**

- N Zone naturelle
- Nis Secteur à vocation de gestion et de développement des activités sportives et de loisirs de plein air

**AUTRES**

- À titre indicatif : bâtiment d'exploitation agricole (à la date d'approbation du PLU)
- Limites des zones et secteurs

**ZONE NON URBANISEE, RESERVEE A L'URBANISATION FUTURE**

- ALUH (mixte, 2AU) Secteurs d'urbanisation future à vocation d'habitat, incluant à des formes urbaines de moyenne densité, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- AUT Secteurs d'urbanisation future à vocation d'hébergement touristique
- 2AU Secteur à vocation de confortement et d'identification de lotte en agencement

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

Plan Local d'Urbanisme  
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE  
Plan des périmètres  
PARTIE NORD

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2017, approuvant le P.L.U. de MEGEVE.

Le Maire,  
Catherine JULIEN-BRECHES

3-2-a  
3-2-b

PLAN N°3-2-a	ELABORATION	PROCEDURES	
		MODIFICATIONS	REVISIONS
		N1	N1
		N2	N2
		N3	N3

ECHELLE 1/5000

Mise au point

CONCEPTION

FOND CADASTRAL

MISE A JOUR DU BATI

Janvier 2015